

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

REVUE DES LANGUES ROMANES

Comité d'honneur :

Lola BADIA, Valeria BERTOLUCCI, Bernard POTTIER, Mercedes BREA,
Myriam CARMINATI, Bernard CERQUIGLINI, Francis DUBOST, Liliane
DULAC, Paul FABRE, Marcel FAURE, Anna FERRARI, Fausta GARAVINI,
Philippe GARDY, Gérard GOUIRAN, Philippe MARTEL, Linda PATERSON,
Jean-Marie PETIT, May PLOUZEAU, Isabelle de RIQUER, Paul SKÅRUP,
Jean TENA, Michel ZINK.

Comité de rédaction :

Gilda CAITI-RUSSO (Rédactrice en chef),
Jean-François COUROUAU, Jean-René VALETTE.

Comité scientifique :

Stefano ASPERTI, Miriam CABRÉ, Maria CARERI, Jean-Pierre CHAMBON,
Peter CICHON, Costanzo DI GIROLAMO, Thomas FIELD, Simon GAUNT,
Ruth HARVEY, Franz-Peter KIRSCH, Georg KREMnitz, Giosué LACHIN,
Catherine LÉGLU, Pilar LORENZO, Sadurní MARTÍ, Claus PUSCH,
Patrick SAUZET, Richard TRACHSLER, Marixtell SIMÓ, Luke SUTHERLAND,
August RAFANELL, Walter MELIGA, Carlo PULSONI

*

La REVUE DES LANGUES ROMANES publie un tome annuel, numéroté
en chiffres romains et livré en deux volumes.

*

Les ABONNEMENTS sont reçus pour une année, soit deux numéros.

Prix de l'abonnement pour 2016 :

Particuliers : 40 € - Prix à l'unité : 27 € - Libraires et institutions : 50 €.

Frais de port : - France : 9 € ; - Étranger : 10 €.

Le paiement peut se faire par chèque bancaire, chèque postal ou virement
TG10071 34000 00001003694 76

Le règlement est à adresser à M. le régisseur des recettes des PULM
Presses universitaires de la Méditerranée – PULM,
17 rue Abbé-de-l'Épée, F-34090 Montpellier (FRANCE)

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

TOME CXX

ANNÉE 2016

N° 1

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

La réception de la poésie politique des troubadours en Italie

On peut observer le rayonnement de la poésie politique des troubadours en Italie de deux points de vue différents.

Tout d'abord, nous pourrions nous placer du côté des troubadours et étudier la diffusion de leurs poèmes politiques dans le contexte des cours féodales et des villes italiennes du Moyen Âge : nous entendrions alors par 'politique' un genre littéraire qui remplit une fonction sociale, une poésie engagée, qui s'occupe clairement des événements contemporains, explicitement conçue pour participer à la vie politique – quoique d'une façon très différente par rapport à ce que nous entendons aujourd'hui – ; mais nous entendrions aussi un genre de poésie qui, sans présenter de caractérisation expressément politique, contient quand même des allusions à la société et à l'histoire¹.

Nous pouvons également regarder notre sujet depuis l'Italie, en examinant la réception et la transformation de la poésie politique occitane dans le contexte de la littérature médiévale italienne et c'est ce second point de vue que je préfère adopter ici, en choisissant d'étudier notamment le rapport entre les troubadours et l'école sicilienne.

Le rôle du *sirventes* dans le système des genres lyriques des troubadours ne peut pas être sous-estimé². À côté de la chanson d'amour, qui constitue le centre du système, et des genres dialogués (*tensos* et *partimens*)³, les troubadours avaient aussi développé un genre qui semble correspondre aux *genera orationis* de la rhétorique ancienne, c'est-à-dire aux genres qu'on utilisait dans l'Antiquité pour accuser et défendre (*iudiciale*), convaincre et dissuader (*deliberativum*), louer et blâmer (*demonstrativum* ou *laudativum*) et, plus généralement, pour expliquer ou démontrer. En fait, mêlés à ce que nous appelons *sirventes*, il y avait plusieurs sous-genres : des *sirventes* 'personnels', dans lesquels ce qui

importait le plus était la louange ou l'insulte des amis et des ennemis⁴, des textes qui s'occupaient de questions bien plus générales, de moralité, de foi ou de croisade, ainsi que des poèmes que l'on peut considérer manifestement comme propagandistes et dans lesquels le poète, en choisissant un parti politique déterminé, chantait dans l'intérêt de ce même parti⁵.

L'histoire de la réception de la poésie politique en Italie est marquée par une absence. Il semble bien que le système de genres de l'école sicilienne n'ait pas de place pour la poésie politique⁶. En fait, le *corpus* de la première véritable tradition littéraire italienne se compose pour l'essentiel de poèmes d'amour. On y rencontre évidemment de faibles traces d'autres genres (notamment une petite tradition de poèmes dialogués), la place du *genus demonstrativum* étant occupée par les tençons (*tenzoni*) en sonnets utilisés par les poètes siciliens pour débattre de l'amour ou de la nature de l'amour⁷. Malgré cette absence, l'école sicilienne tire probablement ses origines de la poésie occitane. Nous pouvons faire des hypothèses sur les chansonniers des troubadours effectivement connus par les poètes de la cour de Frédéric II et nous connaissons aussi des traductions de chansons occitanes en « vulgaire » italien⁸. Dans le même temps, alors qu'ils traduisaient et imitaient les poèmes des troubadours, les Siciliens renonçaient à la poésie politique.

La thèse la plus répandue pour expliquer cette absence est du domaine de la sociologie : l'absence serait due aux changements intervenus dans l'équilibre global entre culture et société ainsi qu'à un choix explicite et cohérent de l'empereur. Il est vrai que le contexte social de la Sicile à l'époque de Frédéric II, période où s'est développée l'école sicilienne, était tout à fait différent tant du milieu des cours du Midi que de l'Italie du Nord, là où la tradition troubadouresque s'était répandue très tôt et très profondément. D'après Furio Brugnolo, par exemple :

L'occitanico – simbolo in Italia, malgrado il suo implicito statuto di lingua "internazionale" della poesia, di frammentazione feudale, di particolarismo e municipalismo – non poteva certo diventare la lingua di una letteratura volgare che potesse senza equivoci legarsi al progetto politico e all'idea imperiale di Federico II. (Brugnolo 1995, 278)⁹

Même en étant une sorte de langue internationale de la poésie, l'occitan, symbole de fragmentation féodale, ne pouvait pas être utile au projet impérial de Frédéric II qui, à partir du 1220, semble caractérisé par une volonté explicite de réduire les pouvoirs acquis par la féodalité sicilienne pendant les années de la minorité du futur empereur¹⁰. Roberto Antonelli a tracé un dessin très complexe des rapports entre poésie et politique à la cour de Frédéric. D'après Antonelli, derrière le projet de la création d'une école, il y aurait eu la personnalité de l'empereur. Il faudrait donc considérer l'école sicilienne dans le cadre d'un projet d'autonomie culturelle 'd'État' :

La Scuola siciliana è la geniale riproposizione, nei termini propri al progetto politico federiciano, di un'autonomia culturale per così dire « statale » (e non individuale o cortese), basata anche sul senso e sul prestigio europeo della poesia trobadorica. Dunque, alla Magna Curia, si poeta d' « amore » e non di « politica », mai (non c'è tra i Siciliani un solo componimento di carattere politico, al contrario di quello che avveniva nelle corti feudali provenzali e nord-italiane). La politica nelle sue varie forme e « parti » esploderà nell'Italia centrale e presso i rimatori siculo-toscani, « municipali », e costituirà, fino a Dante compreso, l'altra grande tematica della lirica duecentesca [...]. Dietro tali processi possiamo riconoscere una non-casualità, un « disegno » dai molteplici significati, iniziato proprio nella Magna Curia di Federico. Si sceglie di non rappresentare lo scontro politico e di coltivare quasi esclusivamente la fenomenologia amorosa praticata nella poesia provenzale [...]: la politica è altra cosa e riguarda la cancelleria, latina, del re e dell'imperatore.

(Antonelli 2008, LIII).¹¹

La même thèse avait été formulée par Roncaglia à propos de l'attitude de Frédéric II à l'égard des troubadours :

Nel suo atteggiamento, [...] sembra potersi scorgere una punta di fastidio, non solo per l'improntitudine di postulanti opportunisti, ma anche di fronte alla pretesa di far propaganda politica nei termini generici e convenzionali della retorica trovatoresca. La politica è ben altra cosa, e ai trovatori non spetta immischiarsene : così sembra pensare Federico; di fatto, a differenza dei provenzali prima e dei toscani poi, i

poeti della scuola siciliana non comporranno mai versi politici.
(Roncaglia 1982, 124)¹²

La politique est autre chose. Les troubadours, en tant que 'quémandeurs opportunistes', auraient été bannis de la cour. En revanche, les poètes siciliens auraient choisi de ne pas mettre en scène le combat politique et donc de renoncer à l'engagement : la politique est une chose différente, c'est l'affaire de la chancellerie impériale.

Quand un troubadour occitan commençait à composer, il avait le choix entre des chansons d'amour, des pièces dialoguées, des *sirventes* et beaucoup d'autres genres mineurs. Les poètes siciliens décident plutôt de ne pas choisir : en renonçant à la politique, ils auraient donc obéi à une directive – implicite ou explicite, on l'ignore – de l'empereur. En conséquence directe d'une telle conception des rapports entre poésie et pouvoir, certains savants ont essayé de retrouver des nuances politiques implicites dans les poèmes d'amour des Siciliens¹³. Selon Roberto Antonelli, par exemple, la politique « è la ragione stessa della scuola siciliana, la sua sostanza intrinseca, la sua *ostensione* di fronte al mondo, il suo segno »¹⁴.

Sous différents angles, le projet politique de Frédéric II était tout à fait original à son époque. On peut douter cependant qu'il y ait eu des rapports directs entre ce projet, la naissance de l'école et l'exclusion de la politique des intérêts des poètes siciliens¹⁵.

Je crois qu'on pourrait expliquer l'absence de politique dans le *corpus* de l'école sicilienne en réfléchissant sur l'équilibre global du système des genres littéraires à la cour italienne des Hohenstaufen. D'abord, il faut rappeler qu'il y avait à ce moment-là, dans le Sud d'Italie, une tradition encore florissante de littérature grecque et latine¹⁶. Nous connaissons des poètes qui chantent, en utilisant les langues de la tradition ancienne, des pièces politiques à la cour de Frédéric – ou plutôt 'aux environs' de la cour itinérante de l'empereur¹⁷. Dans le *rhythmus* de Terrisio de Atina, écrit vers 1241 et qui commence par le vers *Cesar, Auguste, multum mirabilis*, on trouve par exemple l'exaltation de la paix, de la justice, de la force, de la vertu et de la puissance militaire de l'empereur ; donc presque tout ce qui semble correspondre exactement à l'idée du classicisme culturel à la cour de Frédéric¹⁸. Mais on trouve aussi la *vituperatio* dans le *rhythmus* de Terrisio :

après l'éloge de l'empereur, vient la dénonciation de la corruption de la cour¹⁹. L'empereur est loué d'ailleurs en tant qu'« ami de l'art poétique » par Riccardo da Venosa, auteur d'une comédie-dialogue dédiée à l'empereur (*Paulino et Polla*)²⁰. On peut aussi sortir du domaine de la poésie et analyser, par exemple, les lettres de Pierre de la Vigne, qui figurait parmi les plus puissants fonctionnaires de l'empereur et était aussi le plus prolifique des écrivains de la chancellerie impériale ainsi que poète en langue vulgaire dans les rangs de l'école sicilienne²¹. Pierre de la Vigne qui, dans ses poèmes vulgaires, parle toujours d'amour, choisit en revanche le latin pour faire l'éloge de son empereur²².

On ne peut pas oublier cependant le rôle joué par les troubadours. Au début du XX^e siècle, l'idée selon laquelle plusieurs poètes occitans auraient été actifs à la cour de Frédéric II était bien plus répandue qu'aujourd'hui. On pense en revanche maintenant que l'empereur n'aimait pas beaucoup les troubadours. Néanmoins, même si l'on ne croit pas que des poètes occitans se soient joints à la cour itinérante, on connaît tout de même près de cinquante poèmes où figurent des allusions plus ou moins explicites à Frédéric II. Les plus célèbres troubadours de l'époque adressent bien souvent à l'empereur des louanges et des requêtes. Les poèmes d'Aimeric de Peguilhan, de Falquet de Romans, de Guilhem Figueira et d'autres troubadours se répartissent sur une longue période : depuis l'époque des luttes contre Otton IV (1212-1220) jusqu'à la mort de l'empereur en 1250, en passant par son couronnement (1220) et les guerres avec les Communes italiennes (1226-1229 et 1229-1241)²³. Même si nous n'avons pas de preuve de la présence des troubadours à la cour de Frédéric, je crois qu'on ne peut pas exclure qu'il y ait eu des rapports directs : la cour de l'empereur étant itinérante, il est bien possible que certaines chansons de troubadours aient été interprétées en sa présence. De plus, et cela me paraît encore plus important, l'histoire des troubadours liés à la cour des Hohenstaufen est une histoire de longue durée. On continuera à chanter en occitan pour Conradin, héritier légitime des Hohenstaufen, ainsi que pour le fils bâtard de l'empereur, Manfred de Sicile²⁴, et c'est aussi en occitan qui se développe une tradition de chansons 'gibelines' dont les luttes pour la succession impériale en Italie sont le sujet²⁵.

C'est dans ce contexte qu'il faut examiner, par exemple, la production poétique de Percivalle (ou Perseval) Doria, noble

génois, *podestà* impérial à Asti, Arles, Avignon, Parme et Pavie, auteur de poèmes en occitan (*Felon cor ai et enic*, pour Manfred de Sicile, et *Per aquest cors, del teu trip*²⁶) ainsi que des deux chansons en italien qui appartiennent à la tradition de l'école sicilienne²⁷. Perseval utilise le vulgaire sicilien pour chanter d'amour et l'occitan pour la 'poésie des armes'. Est-ce qu'on peut imaginer que la censure de l'empereur ne s'exerçait que sur le vulgaire de *sì* ? Est-ce que Perseval était conscient que la poésie politique était une affaire de chancellerie dont les poètes de la cour ne pouvaient s'occuper ? Il en va peut-être de même avec les *Minnesänger* : Walther von der Vogelweide, poète-jongleur tout à fait 'politique' et observateur subtil des événements historiques, sans épargner la critique à la cour impériale, demanda et obtint l'aide de Frédéric II²⁸. On sait d'ailleurs qu'il y a dans le corpus de l'école sicilienne des poèmes d'amour que les manuscrits attribuent à Frédéric ; il ne s'agit pas d'une particularité du domaine vulgaire, puisqu'on connaît aussi des vers latins attribués à l'empereur. D'après Matthieu Paris, Frédéric serait par exemple l'auteur de certains vers sur la conquête de Messine en 1233²⁹. Et, plus important, il s'agit presque toujours de poésies politiques.

Une fois admis qu'il faut rechercher le *genus demonstrativum* dans les autres cultures de la cour (ou *des* cours impériales, en Italie et en Allemagne), il va de soi qu'il n'existait peut-être pas une véritable défense de s'occuper de politique. Comme il y avait à la cour de Frédéric – et déjà dans le royaume normand de Sicile – une très importante tradition de poésie engagée et de propagande en latin et en grec, on avait probablement choisi de la poursuivre, peut-être pour des raisons de prestige culturel³⁰. En fait, dans les poèmes en grec et en latin, nous retrouvons tous les thèmes de la poésie politique des troubadours à l'époque des Hohenstaufen et notamment les critiques contre l'Église de Rome et les appels à la croisade. Les valeurs des troubadours qui chantent pour Frédéric II sont exactement les mêmes que ceux qu'on retrouve dans la tradition littéraire latine à la cour de l'empereur.

En conclusion, sommes-nous obligés de croire qu'il existait à la cour sicilienne un véritable interdit de transposer en vulgaire le *genus demonstrativum* ? Ou, plus vraisemblablement, pouvons-nous penser que le 'système' des genres lyriques des troubadours était en train de se modifier graduellement au contact d'une société et d'une culture tout à fait différente ?

Dans son récent bilan sur Frédéric II et les troubadours, Walter Meliga a proposé une image bien plus convaincante, à mon avis, des rapports entre poésie et politique dans l'école sicilienne :

Il rapporto 'organico' fra stato e cultura e il carattere istituzionale della seconda [...] non potevano non allontanare l'imperatore dalla varia e autonoma attività dei trovatori, così legata a forme ormai sorpassate di adesione al potere [...], così lontana da quella dei poeti-funzionari siciliani. D'altra parte, il rifiuto del tema politico che si riscontra fra questi ultimi [...] avrà avuto anche una ragione collegabile a posizioni culturali dipendenti dalla teoria medievale degli stili (e della corrispondenza fra soggetti trattati e linguaggio poetico, per cui la lingua volgare, di minore dignità che il latino, conveniva solo a un soggetto 'comico' come l'amore) [...]. (Meliga 2005, 865)³¹.

L'explication de l'absence de la politique dans les poèmes de l'école sicilienne est donc à rechercher dans le prestige des différentes cultures de la cour des Hohenstaufen. Cela expliquerait pourquoi le choix du vulgaire n'était pas obligatoire et aussi pourquoi les Siciliens ont choisi de ne pas utiliser, parmi les genres occitans, le *sirventes*. Il y avait évidemment une réelle antinomie entre l'esprit des différentes cours occitanes et le pouvoir absolu de l'empereur³². D'ailleurs, la société sicilienne était bien loin d'être 'courtisane'³³ : la cour impériale ne fut jamais toute-puissante et la noblesse sicilienne opposa une longue résistance aux efforts de la couronne pour réduire son pouvoir. Bien que les Constitutions de Melfi (1231) aient réglé l'accès à la noblesse, les pouvoirs des réseaux féodaux n'avaient pas été totalement effacés. Je ne suis donc pas tout à fait convaincu qu'on puisse considérer Frédéric II comme un souverain moderne qui s'oppose purement et simplement aux pouvoirs de la société féodale. L'empereur chercha plutôt à ramener la société qu'on appelle féodale dans la voie d'un état fondé sur l'autorité et sur la normativité des principes juridiques romains.

Faut-il douter de l'importance du projet culturel 'en vulgaire' de Frédéric II ? On s'accorde généralement sur le rôle décisif qu'a joué l'empereur dans la fondation de l'école sicilienne. En revanche, ce rôle a peut-être été surestimé en raison de l'importance de l'école dans l'histoire de la littérature italienne : la première tradition littéraire italienne ne pouvait pas être moins que centrale

dans la *Magna curia* sicilienne. L'analyse du système des genres poétiques nous conduit cependant à reconsidérer la fonction historique de l'école. Il faudrait, à mon avis, réexaminer la place de l'école dans le cadre de la culture à la cour de Frédéric II et des derniers Hohenstaufen. Faute de mieux, on utilisera encore la dénomination d'« école sicilienne » ; en revanche, dans l'étude de son activité, il faudrait peut-être renoncer à inclure l'idée d'un projet précis d'exclusion de la poésie politique. Le système littéraire étant strictement lié à la littérature grecque et latine, il n'y avait pas encore de véritable fracture entre les différents domaines linguistiques³⁴. Il y avait peut-être des 'spécialisations' (comme nous l'avons vu dans le cas de Perseval Doria et de Pierre de la Vigne), mais les poètes vulgaires et les poètes latins faisaient partie d'un même milieu et l'on pouvait passer sans aucun problème de l'occitan à l'italien et de l'italien au latin.

Nous pouvons aussi considérer le système poétique de l'école sicilienne du point de vue de Dante Alighieri qui, dans le *De vulgari eloquentia*, proposait une classification des principaux thèmes de la poésie en vulgaire, le salut, l'amour et la vertu :

Ce sont sur ces seuls thèmes, si notre mémoire est bonne, que les hommes illustres ont composé des vers en vulgaire, à savoir Bertrand de Born sur les armes, Arnaud Daniel sur l'amour, Giraut de Borneil sur la rectitude ; Cino da Pistoia sur l'amour, et son ami sur la rectitude (*De l'éloquence en vulgaire*, II 2 8 ; trad. Rosier-Catach 2011, 185-186)³⁵

La conclusion à laquelle Dante parvient ici est du plus grand intérêt. Après avoir cité des incipits de poèmes d'amour et de « rectitude » en italien et en occitan, il transcrit un seul vers de Bertran de Born qui sert d'exemple pour la poésie des armes et il commente : « Je ne trouve en revanche aucun Italien qui ait encore composé des vers sur les armes » (*De l'éloquence en vulgaire*, II 2 8 ; trad. Rosier-Catach 2011, 187)³⁶.

La classification de Dante n'est pas objective, influencé qu'il est par ses connaissances, son goût ainsi que sa volonté d'offrir une image positive de sa propre production poétique (c'est lui l'ami de Cino de Pistoia qui a composé des poèmes sur la rectitude). En réalité, nous connaissons une petite tradition de poésie politique italienne qui se développe en particulier dans la deuxième moitié du XIII^e siècle³⁷. Ce passage du *De vulgari eloquentia* ne démontre

donc pas l'absence d'une véritable poésie politique en Italie au Moyen Âge et ne confirme pas *a posteriori* l'idée de son exclusion volontaire à la cour de Frédéric II. Dante ne s'intéresse ici qu'à la littérature en vulgaire.

D'après la théorie de la réception, chaque genre doit être classé par rapport à tous les autres genres contemporains, et il faut essayer d'établir sa propre place dans le système global des formes littéraires : ce lieu étant en relation avec le *Sitz im Leben*, c'est-à-dire la fonction spécifique de chaque genre dans le cadre du processus d'appropriation et d'interprétation de la réalité historique de la part des groupes sociaux. Si le *Sitz im Leben* de la poésie politique des troubadours doit être recherché dans la réalité des cours féodales du Midi, la fonction de la poésie politique chez les Hohenstaufen doit être nécessairement mise en rapport avec la pluralité des langues et des cultures du royaume. Le choix de commencer à chanter d'amour en vulgaire était tout à fait original (même si l'on connaît des poèmes d'amour en italien plus anciens que ceux de l'école sicilienne) et on ne peut pas sous-estimer son importance pour la suite du développement de la littérature italienne ; en revanche, il ne faut pas s'étonner que les groupes sociaux du royaume aient choisi de continuer d'utiliser le latin pour quelque chose de beaucoup plus important que l'amour : la construction de l'image du pouvoir impérial.

Marco Grimaldi

Sapienza, Università di Roma

NOTES

¹ Sur les cours et les villes italiennes, cf. Caiti-Russo 2005 et Salvatori 2008 (Malaspina); Barbero 1983 (Montferrat); Bettini-Biagini 1981 (Este); Meneghetti-Zambon 1991 (Marche Trévisane), Folena 1976 et Lachin 2008 (Vénétie et Vénise); une vue d'ensemble est offerte par Roncaglia 1982. Sur l'Italie du Sud et sur les Hohenstaufen, cf. De Bartholomaeis 1911-1912, Jeanroy 1934, Ruggieri 1953, Meliga 2005 et Grimaldi 2009, 2010, 2011.

² Comme l'a souligné Riquer 1973.

³ Cf. Billy 1999. Voir maintenant l'édition (presque) complète du *corpus* des *tensos* et *partimens* dans Harvey-Paterson 2010 (à lire avec les précisions de Saviotti 2012).

⁴ Cf. Fèvre 2010 et Marcenaro 2010, 1-27.

⁵ À propos du concept de poésie de propagande, on peut lire en particulier Asperti 2002. Selon Vatteroni 2007, 653, en exagérant, on pourrait dire que, quel que soit le contenu, ce qui importe pour l'existence de la propagande est la façon d'utiliser un texte, son exploitation pour la propagation d'un message destiné à des projets politiques de long terme.

⁶ De Bartholomaeis 1943, 48, parlait par exemple du « pénible agnosticisme politique » des poètes siciliens.

⁷ Sur les genres mineurs de la poésie sicilienne, cf. Di Girolamo 2008, LXXXV-LXXXIX. On peut lire les poèmes des troubadours sur la nature d'amour dans l'anthologie de De Lollis 1920.

⁸ Sur la présence des troubadours dans la lyrique sicilienne, voir, en général, le répertoire de Fratta 1993. Sur les manuscrits occitans et la naissance de l'école, cf. Brunetti 1991 et Asperti 2003. Sur les traductions, cf. Brugnolo 1999, Squillacioti 2000 et Santini 2003.

⁹ [L'occitan – symbole en Italie, en dépit de son statut implicite de langue « internationale » de la poésie, de fragmentation féodale, de particularisme et de municipalisme – ne pouvait absolument pas devenir la langue d'une littérature vernaculaire qui pourrait sans équivoque se lier au projet politique et à l'idée impériale de Frédéric II].

¹⁰ Voir Milani 2005, 98 et Stürmer 2009, 364.

¹¹ [L'école sicilienne est la brillante reformulation, dans des termes propres au projet politique de Frédéric, d'une autonomie culturelle étatique (et non pas individuelle ou courtoise), fondée sur le sens et le prestige européen de la poésie des troubadours. Par conséquent, à la *Magna Curia*, on chante d'« amour » mais on ne chante jamais de « politique » (il n'y pas, chez les Siciliens, un seul poème politique, en opposition à ce qui se passait dans les cours féodales occitanes et nord-italiennes). La politique sous ses diverses formes et organisations va avoir un succès éclatant dans l'Italie centrale chez les poètes *siculo-toscani*, « municipali », et sera, jusqu'à Dante, l'autre thème majeur de la poésie lyrique du XIII^e siècle [...] Derrière ce processus, nous pouvons reconnaître l'absence du hasard : il s'agit d'un « dessein » riche de sens qui a vu le jour justement à

la *Magna Curia* de Frédéric. On choisit de ne pas représenter la bataille politique et de cultiver presque exclusivement la phénoménologie amoureuse pratiquée dans la poésie occitane [...] : la politique est autre chose et concerne la chancellerie latine du roi et de l'empereur'].

¹² ['Dans son attitude, on peut reconnaître une pointe de gêne, provoquée non seulement par l'indiscrétion de quémandeurs opportunistes, mais aussi par la prétention même de vouloir faire, dans les termes généraux et conventionnels de la rhétorique des troubadours, de la propagande politique. La politique est tout à fait autre chose et il ne revient pas aux troubadours de s'en mêler : telle semblerait la pensée de Frédéric ; en effet, contrairement aux poètes occitans et aux poètes toscans qui suivront, les Siciliens ne vont jamais composer de vers politique']. Cette perspective a été reprise très récemment par De Laude 2010, 24.

¹³ Voir par exemple Krauss 1982.

¹⁴ Antonelli 1994, 313 ['la raison même de l'école sicilienne, sa substance intrinsèque, son exposition au monde, sa marque'].

¹⁵ En revanche, on ne peut pas se tromper sur la valeur des directives impériales dont il y a des témoignages directs, par exemple à propos de la fondation du *Studium* de Naples ; voir à ce sujet Delle Donne 2009.

¹⁶ Folena 1988, 311, explique que la poésie latine s'occupe de toutes les questions et utilise tout les registres, politique, satirique, ludique, qui sont encore interdits au vulgaire : et ce serait suffisant pour éliminer tout soupçon de censure politique ou d'inhibitions d'aborder d'autres questions que l'amour. Donc, selon Folena, la raison de la limitation est tout d'abord stylistique et liée au caractère soutenu, noble, de cette expérience poétique.

Sur les autres cultures à la cour des Hohenstaufen, voir Varvaro 1987, 88-91.

¹⁷ Cf. en général Gigante 1953 et 1985, ainsi que Lanza 1991.

¹⁸ Cf. Villa 1997.

¹⁹ Texte et analyse du *rhythmus* dans Delle Donne 2005, 134 ss. Sur les racines et sur la longue durée du mythe de Frédéric II, on peut voir maintenant Delle Donne 2012.

²⁰ Cf. Pittaluga 1986, 81-227.

²¹ Sur les aspects politiques ainsi que sur l'usage en fonction propa-gandiste de la correspondance de Pierre de la Vigne, cf. Grévin 2008.

²² Sur l'éloge poétique en latin de Pierre de la Vigne, cf. Dronke 1994, 44-46.

²³ Cf. Meliga 2005.

²⁴ Jusqu'au *planh* anonyme pour la mort de Manfred : cf. Grimaldi 2010a.

²⁵ Sur la diffusion manuscrite de la poésie occitane d'inspiration 'gibeline', cf. Grimaldi 2010 et 2011. Sur les troubadours et les Anjou, voir Barbero 1983a.

²⁶ On lit le texte de *Felon cor* dans Bertoni 1915, 307 ; pour *Per aquest cors*, cf. Gresti 2005.

²⁷ Cf. Grimaldi 2009, 130-132. Il s'agit de *Come lo giorno quand'è dal maitino* et *Amore m'ave prisu*, à lire dans Di Girolamo 2008, 750-768.

²⁸ Cf. Sturmer 2009, 146-14. Voir aussi Schultze 1989.

²⁹ Cf. Je me réfère aux vers contenus dans la *Chronica Maiora* (cf. Liebermann 1888, 126) ; voir aussi Delle Donne 2012, 118-119.

³⁰ Cf. Sturmer 2009, 763-764.

³¹ [‘La relation « organique » entre « état » et « culture » et le caractère institutionnel de la deuxième[...] ne pouvaient qu’écarter l’empereur de l’activité diversifiée et autonome des troubadours, si liée à des formes désormais dépassées d’adhésion au pouvoir[...] si loin de celle des *poètes-fonctionnaires* siciliens. [...] D’autre part, le refus du sujet politique qu’on retrouve parmi ces derniers [...] aura également eu une raison d’être liée à des positions culturelles dépendantes de la théorie médiévale des styles (et de la correspondance entre les sujets traités et le langage poétique, pour laquelle la langue vernaculaire, de moindre dignité que le latin, ne convenait qu’à un sujet ‘comique’ comme l’amour’)]. Voir aussi Sturmer 2009, 770-771, et Delle Donne 2012, 51-52.

³² Voir Asperti 2004, 498-499.

³³ D’après Folena : « anche se la concezione dell’amore riecheggia i motivi feudali di tradizione provenzale dell’omaggio e della lealtà; è piuttosto una società cortigiana, assai più livellata: e con la minore varietà di situazioni c’è certo minore libertà d’espressione » [‘même si la conception de l’amour fait écho aux motifs féodaux de la tradition provençale de l’hommage et de la fidélité ; il s’agit plutôt d’une société courtoise, beaucoup plus nivelée : et avec moins de variété de situations, il y a certainement moins de liberté d’expression’] (Folena 1988, 308). En analysant les poèmes de Rinaldo d’Aquino, Folena parle d’une éthique sociale, courtisane, basée sur la relation hiérarchique ; une éthique qui, dans le climat centralisateur et anti-féodal du royaume de Frédéric II, devait trouver une justification différente que dans les cours du sud de la France, de la Catalogne et de l’Italie du Nord (Folena 1988, 324).

³⁴ Marti 2010, parle par exemple de ‘trilinguismo’ de la littérature italienne des origines.

³⁵ Je donne aussi le texte latin : « *Circa que sola, si bene recolimus, illustres viros invenimus vulgariter poetasse, scilicet Bertramum de Bornio arma, Arnaldum Danielem amorem, Gerardum de Bornello rectitudinem ; Cynum Pistoriensem amorem, amicum eius rectitudinem* ».

³⁶ « *Arma vero nullum latium adhuc invenio poetasse* ».

³⁷ Voir Grimaldi 2009, 92-120, et Borsa 2011.

Bibliographie

1. Éditions de textes de troubadours

BERTONI, Giulio, *I Trovatori d'Italia. Biografie, testi, traduzioni e note*, Modena, Orlandini, 1915.

CAITI-RUSSO, Gilda, *Les troubadours et la cour des Malaspina*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2005.

DE LOLLIS, Cesare, *Poesie provenzali sulla origine e sulla natura d'amore*, Roma, Maglione e Strini, 1920.

HARVEY, Ruth – PATERSON, Linda (éds.), *The Troubadour 'tensos' and 'partimens'. A Critical Edition*, 3 vol., Cambridge, Brewer, 2010.

2. Éditions d'autres textes médiévaux

ANTONELLI, Roberto (éd.), *I Poeti della Scuola Siciliana*, 3 vol., vol. I. *Giacomo da Lentini*, Milano, Mondadori, 2008.

DI GIROLAMO, Costanzo (dir.), *I poeti della Scuola siciliana*, 3 vol., vol. II. *Poeti della corte di Federico II*, Milano, Mondadori, 2008.

GIGANTE, Marcello (éd.), *Poeti bizantini di Terra d'Otranto nel secolo XIII*, testo critico, introduzione, traduzione, commentario e lessico, Galatina, Congedo, 1985.

LIEBERMANN, Felix (éd.), *Mattheus Parisiensis, Chronica maiora*, Hannover, Hanh, 1888 (MGH, SS, 28).

PITTALUGA, Stefano (éd.), *De Paulino et Polla*, dans *Commedie latine del XII e XIII secolo*, 6 vol., Genova, Istituto di filologia classica e medievale, V, 1986.

ROSIER-CATACH, Irène (éd.), *Dante Alighieri, De l'éloquence en vulgaire*, Fayard, Paris, 2011.

3. Études

ANTONELLI, Roberto, « La scuola poetica alla corte di Federico II », dans *Federico II e le scienze*, a cura di P. Toubert e A. Paravicini Bagliani, Palermo, Sellerio, 1994, 309-323.

ANTONELLI, Roberto, *Introduzione*, dans Antonelli 2008.

ASPERTI, Stefano, « Testi poetici volgari di propaganda politica (secoli XII e XIII) », dans *La propaganda politica nel basso Medioevo (Atti del XXXVIII Convegno storico internazionale, Todi, 14-17 ottobre 2001)*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 2002, 533-559.

ASPERTI, Stefano, « Le chansonnier provençal T et l'École Poétique sicilienne », *Revue des Langues Romanes*, CVII (2003), 49-77.

ASPERTI, Stefano, « L'eredità lirica di Bertran de Born », *Cultura Neolatina*, LXIV (2004), 475-525.

BARBERO, Alessandro, « La corte dei marchesi di Monferrato allo specchio della poesia trobadorica. Ambizioni signorili e ideologia cavalleresca fra XII e XIII secolo », *Bollettino Storico Bibliografico Subalpino*, 81 (1983), 641-703.

BARBERO, Alessandro, *Il mito angioino nella cultura italiana e provenzale fra Duecento e Trecento*, Torino, Deputazione subalpina di Storia Patria, 1983.

BETTINI-BIAGINI, Giuliana, *La poesia provenzale alla corte estense. Posizioni vecchie e nuove della critica e testi*, Pisa, ETS, 1981.

BILLY, Dominique, « Pour une réhabilitation de la terminologie des troubadours : *tenson*, *partimen* et expressions synonymes », dans *Il genere "tenzone" nelle letterature romanze delle Origini (Atti del convegno internazionale, Losanna 13-15 novembre 1997)*, a cura di M. Pedroni e A. Stäuble, Ravenna, Longo, 1999, 237-313.

BORSA, Paolo, « Poesia d'armi e poesia politica dalle Origini a Dante », dans *Cittadini in armi. Eserciti e guerre nell'Italia comunale*, a cura di P. Grillo, Soveria Mannelli, Rubettino 2011, 141-195.

BRUGNOLO, Furio, « La scuola poetica siciliana », dans *Storia della letteratura italiana*, dir. da E. Malato, Roma, Salerno Editrice, 1995, 265-337.

BRUGNOLO, Furio, « I siciliani e l'arte dell'imitazione : Giacomo da Lentini, Rinaldo d'Aquino e Iacopo Mostacci "traduttori" dal provenzale », *La parola del testo*, III (1999), 45-74.

BRUNETTI, Giuseppina, « Per la storia del manoscritto provenzale T », *Cultura neolatina*, LI (1991), 27-41.

DE BARTHOLOMAEIS, Vincenzo, « Osservazioni sulle poesie provenzali relative a Federico II », *Memorie della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna. Classe di Scienze morali : Scienze storico-filologiche*, s. I, VI (1911-1912), 97-124.

DE BARTHOLOMAEIS, Vincenzo, *Primordi della lirica d'arte in Italia*, con illustrazioni e trascrizioni musicali, Torino, Società editrice internazionale, 1943.

DE LAUDE, Silvia, « La lingua madre della poesia », dans *Atlante della letteratura italiana*, a cura di S. Luzzatto e G. Pedullà, vol. I : *Dalle Origini al Rinascimento*, a cura di A. De Vincentiis, Torino, Einaudi, 2010, 18-26.

DELLE DONNE, Fulvio, *Il potere e la sua legittimazione. Letteratura encomiastica in onore di Federico II di Svevia*, Arce, Nuovi segnali, 2005.

DELLE DONNE, Fulvio, « *Per scientiarum haustum et seminarium doctrinarum* ». *Storia dello Studium di Napoli in età sveva*, Bari, Adda, 2010.

DELLE DONNE, Fulvio, *Federico II, la condanna della memoria. Metamorfosi di un mito*, Roma, Viella, 2012.

DI GIROLAMO, Costanzo, *Introduzione*, dans Di Girolamo 2008, XVII-CII.

DRONKE, Peter, « La poesia », dans *Federico II e le scienze*, a cura di P. Toubert e A. Paravicini Bagliani, Palermo, Sellerio, 1994, 43-66.

FÈVRE, Mavis, « A "Game of Words" : Why were "Insult tenos" Performed in Occitan Courts ? », *Neophilologus*, 94 (2010), 2, 209-224.

FOLENA, Gianfranco, « Tradizione e cultura trobadorica nelle corti e nelle città venete », dans *Storia della cultura veneta*, dir. da G. Arnaldi e M. Pastore Stocchi, I. *Dalle origini al Trecento*, Vicenza, Neri Pozza, 1976, 453-562.

FOLENA, Gianfranco, « Cultura e poesia dei siciliani », dans N. Sapegno - E. Cecchi (éds.), *Storia della letteratura italiana. I. Le origini e il Duecento*, Milano, Garzanti, 1988, 271-347.

FRATTA, Aniello, *Le fonti provenzali dei poeti della scuola poetica siciliana. I postillati del Torraca e altri contributi*, Firenze, Le Lettere, 1996.

GIGANTE, Marcello, « Ancora sui poeti bizantini di terra d'Otranto », *La parola del passato*, XXIX (1953), 140-156.

GRETI, Paolo, « Gian Vincenzo Pinelli et les "coblas" de Percival Doria et Felip de Valenza (Milan, Biblioteca Ambrosiana, R 105 sup.) », dans *Études de langue et de littérature médiévales offertes à Peter T. Ricketts à l'occasion de son 70^e anniversaire*, éd. par A. Buckley - D. Billy, Turnhout, Brepols, 2005, 671-679.

GRÉVIN, Benoît, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e-XV^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2008.

GRIMALDI, Marco, « Politica in versi : Manfredi dai trovatori alla "Commedia" », *Annali dell'Istituto Italiano per gli Studi Storici*, XXIV (2009), 79-167.

GRIMALDI, Marco, « "Sel que ten Polha en sa baylia". Note sui sirventesi del canzoniere provenzale a », dans *Convivio. Cancioneros peninsulares*, a cura di V. Beltran e J. Paredes, Granada, editorial Universidad de Granada, 2010, 83-95.

GRIMALDI, Marco, « An., 'Totas honors e tuig faig benestan' (BdT 461.234) », *Lecturae tropatorum*, III (2010), 27.

GRIMALDI, Marco, « Svevi e angioini nel canzoniere di Bernart Amoros », *Medioevo Romanzo*, XXXV (2011), 2, 315-343.

KRAUSS, Hennig, « Sistema dei generi e scuola siciliana », dans *La pratica sociale del testo. Scritti di sociologia della letteratura in onore di Erich Köhler*, Bologna, CLUEB, 1982, 123-158.

JEANROY, Alfred, « La poésie provençale dans l'Italie du Sud à la fin du XIII^e siècle », *Mélanges de Philologie, d'Histoire et de Littérature offerts à Henri Hauvette*, Paris, Les Presses françaises, 1934, 43-48.

LACHIN, Giosué (éd.), *I trovatori nel Veneto e a Venezia (Atti del Convegno internazionale, Venezia, 28-31 ottobre 2004)*, Roma-Padova, Antenore, 2008.

LANZA, Antonio, « Il carattere etico-politico della poesia italobizantina della Magna Curia », dans Id., *Primi Secoli. Saggi di letteratura italiana antica*, Roma, Archivio Guido Izzi, 1991, 7-39.

MARCENARO, Simone, *L'«equivocatio» nella lirica galego-portoghese*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2010.

MARTI, Mario, « Il trilinguismo delle lettere 'italiane' », *Giornale storico della letteratura italiana*, CLXXXVIII (2011), 1-21.

MELIGA, Walter, « Trovatori provenzali », dans *Federico II. Enciclopedia Fridericiana*, 2 vol., Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 2005, II, 854-867.

MENEGHETTI, Maria Luisa - ZAMBON, Francesco, *Il medioevo nella Marca. Trovatori, giullari e letterati a Treviso nei secoli XIII e XIV (Atti del Convegno, Treviso 28-29 sett. 1990)*, Treviso, Ediz. Premio Comisso, 1991.

MILANI, Giuliano, *I comuni italiani. Secoli XII-XIV*, Bari, Laterza 2005.

RIQUER, Martin de, « Il significato politico del sirventese provenzale », dans *Concetto, storia, miti e immagini del Medio Evo*, a cura di V. Branca, Firenze, Sansoni, 1973, 287-309.

RONCAGLIA, Aurelio, « Le corti medievali », dans *Letteratura italiana*, dir. da A. Asor Rosa, vol. 1 : *Il letterato e le istituzioni*, Torino, Einaudi, 1982, 33-147.

RUGGIERI, Ruggero M. « La poesia provenzale alla corte di Federico III di Sicilia », *Bollettino del Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani*, 1 (1953), 204-232.

SALVATORI, Enrica, « Les Malaspina : bandits de grands chemins ou champions du raffinement courtois ? Quelques considérations sur une cour qui a ouvert ses portes aux troubadours (XII^e-XIII^e siècles) », dans *Les élites lettrées au Moyen Âge. Modèles et circulation des savoirs en Méditerranée occidentale (XII^e-XIV^e siècles)*, Actes réunis par P. Gilli, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2008, 11-27.

SANTINI, Giovanna, « La tradizione indiretta della lirica trobadorica. Le traduzioni siciliane... », *Critica del testo*, VI (2003), 1051-1088.

SAVIOTTI, Federico, [compte rendu de] Harvey-Paterson 2010, *Medioevo romanzo*, XXXVI (2012), 450-452.

SCHULTZE, Joachim, « Die Sizilianer und der Minnesang », *Germanisch-romanisches Monatsschrift*, LXX (1989), 387-402.

SQUILLACIOTTI, Paolo, « BdT 276,1 *Longa sazón ai estat vas Amor* », *Rivista di studi testuali*, II (2000), 185-215.

STÜRNER, Wolfgang, *Federico II e l'apogeo dell'Impero*, Roma, Salerno, 2009 [éd. or. Darmstadt 1992-2000].

VARVARO, Alberto, « Il regno normanno-svevo », dans *Letteratura italiana. Storia e geografia*. I, dir. da A. Asor Rosa, vol. I. *L'età medievale*, Torino, Einaudi, 1987, 79-99.

VATTERONI, Sergio, « *Verbum exhortationis* e propaganda nella poesia provenzale del XIII secoli », dans *Comunicazione e propaganda nei secoli XII e XIII* (Atti del convegno internazionale, Messina, 24-26 maggio 2007), a cura di R. Castano, F. Latella e T. Sorrenti, Roma, Viella, 2007, 653-679.

VILLA, Claudia, « Trittico per Federico II *immutator mundi* », *Aevum*, 71 (1997), 331-358.

